

*Date de dépôt : 17 mai 2011*

## **Pétition**

**concernant l'implantation de la Sablière du Cannelet S.A. sur les parcelles 85, 86 et 87 au lieu-dit « Sous-Forestal » de la commune d'Avusy**

Mesdames et  
Messieurs les députés,

Considérant que :

- depuis une vingtaine d'années, la Sablière du Cannelet S.A. exerce une activité de recyclage de déchets de chantiers en zone agricole en toute illégalité ;
- cette activité ne fait l'objet d'aucun contrôle de la part des services concernés de l'Etat alors qu'elle présente un risque de pollution de l'eau et du sol ;
- le Tribunal fédéral a confirmé que cette activité ne pouvait être exercée sur du terrain agricole ;
- en 2001, le Conseil d'Etat a renoncé à faire déclasser ces terrains en zone industrielle ;
- les autorités cantonales se sont engagées à ce que cette entreprise déménage dans la zone industrielle du Bois-de-Bay lorsque celle-ci serait agrandie ;
- l'extension de la ZI du Bois-de-Bay a été votée en 2007 par le Grand Conseil et le plan de zone approuvé par le Conseil d'Etat en mai 2010, mais la Sablière du Cannelet SA refuse d'y déménager pour des raisons économiques.

**Nous, habitants de la Commune d'Avusy, demandons au Grand Conseil de la République et canton de Genève, par la présente pétition, de :**

- **prendre en considération l'opinion exprimée à de nombreuses reprises par nombre d'habitants de la Commune d'Avusy ;**

- **d'inviter le Conseil d'Etat à mettre fin à cette situation pour que les parcelles 85, 86 et 87 de la commune d'Avusy soient rendues, comme la loi l'exige, à l'agriculture.**

N.B. 240 signatures  
*p.a Groupe de pétitionnaires  
Commune d'Avusy  
p.a. Gloria Rosenberg  
32, chemin des Fiolages  
1285 Athenaz*